

La lettre d'information du Pays Pyrénées-Méditerranée



COTE VERMEILLE – ALBERES – ASPRES - VALLESPER

L'Albère – Amélie-Les-Bains-Palalda – Argelès-sur-Mer – Arles-sur-Tech – Banyuls-dels-Aspres – Banyuls-sur-Mer – La Bastide – Le Boulou – Brouilla – Caix as – Calmeilles – Camélas – Castelnou – Cerdère – Céret – Les Cluses – Collioure – Corsavy – Coustouges – Fourques – La manère – La roque-des-Albères – Llauro – Llupia – Maureillas-Las-Illas – Montauriol – Montbolo – Montesquieu – Montferrer – Oms – Palau-del-Vidre – Passa – Le Perthus – Ponteilla-Nyls – Port Vendres – Prats-de-Mollo-La-Preste – Reynès – Saint-André – Saint-Génis-des-Fontaines – Saint-Jean-Lasseille – Saint-Jean-Pla-de-Corts – Saint-Laurent-de-Cerdans – Saint-Marsal – Sainte-Colombe-de-la-Commanderie – Serralongue – Sorède – Taillet – Taulis – Le Tech – Terrats – Thuir – Tordère – Tresserre – Trouillas – Villelongue-dels-Monts – Villemolaque – Vivès.

Sommaire

Agenda

Les outils : bilan et perspectives

- Le programme Leader 2
- Le Contrat de Pays 2
- La coopération transfrontalière 2

Les projets : l'actualité

- Economie - Emploi - Formation 3
- SIG 3
- Habitat 3
- Culture, patrimoine et paysage 4
- Environnement et énergies 5
- SIVU du Tech 6

L'EQUIPE DU PAYS

Président	Henri SICRE pays.pyrenees.mediterranee@wanadoo.fr
Directrice	Sylvia PENA pays.pyrenees.mediterranee@wanadoo.fr
Programme Leader	Pierre LE MEN leaderplusppm@wanadoo.fr
Energie – Ecologie	Camille BINDA c.binda@payspyreneesmediterranee.org
Coopération transfrontalière	Géraldine CAPRANI gcaprani@payspyreneesmediterranee.org
Culture – Patrimoine	Aurélia GREIVELDINGER aurelia.g@payspyreneesmediterranee.org
Emploi – Formation	Céline JIMENEZ cjimenez@payspyreneesmediterranee.org
SIG	Lénaïc DEPONTAILLER-PIRIOU l.dpiou@payspyreneesmediterranee.org
Secrétaire	Bénédicte FITA bfita@payspyreneesmediterranee.org

AGENDA

Semaine du Développement Durable

**PASSEZ
AU DURABLE**
1^{ER} AU 7 AVRIL SEMAINE DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Pays Pyrénées-Méditerranée mène plusieurs actions afin de promouvoir un développement cohérent et structurant du territoire. Dans ce sens, participer à la Semaine du Développement Durable constitue une opportunité nouvelle pour **informer l'ensemble des habitants**, qu'ils vivent ou travaillent sur le territoire !

Le Pays Pyrénées-Méditerranée se propose lors de cette Semaine du Développement Durable, du **1^{er} au 3 avril**, d'organiser une série de **conférences, manifestations et visites de sites exemplaires**, qui vous permettront de vous faire une idée et peut-être de mettre en application des principes en faveur du développement durable du territoire.

Téléchargez le programme des manifestations :
www.payspyreneesmediterranee.org



Printemps des Solidarités 2008

Le Conseil Général des Pyrénées-Orientales organise le Printemps des Solidarités du **21 mai au 02 juin 2008**.

A cette occasion, il lance un appel aux acteurs du territoire pour qu'ils proposent des actions ou des manifestations sur la base du volontariat. Les propositions sont à retourner avant le **31 mars 2008**.

*Les acteurs qui souhaitent adhérer à la démarche peuvent lire la **note de cadrage** et la **fiche d'inscription** jointes à la lettre du Pays.*



LES OUTILS : BILAN ET PERSPECTIVES

Le programme LEADER



Leader 2007-2013

Après plusieurs mois de travaux, la candidature du Pays Pyrénées-Méditerranée au titre de l'appel à projet Leader 2007-2013, a été déposée le 15

Janvier dernier. **Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des acteurs et partenaires, autant publics que privés**, qui ont participé à son élaboration que ce soit au travers des réunions de travail, de l'appel à projet local ou par contributions écrites. Cette forte implication locale a permis de produire une stratégie territoriale aussi riche que variée et qui, nous l'espérons tous, sera couronnée de succès le 15 Mai prochain, date à laquelle, le Président du Conseil Régional et le Préfet de Région, rendront publique la liste des territoires sélectionnés.



RAPPEL : FIN DES PROJETS Leader + : 30 JUIN 2008

Le programme Leader + s'achèvera, en France, le 31 Décembre 2008. Afin de respecter ce délai, chaque Gal se voit imposer un échéancier strict. Il se traduit notamment par l'obligation faite aux porteurs de projets d'achever leurs opérations au 30 Juin 2008. On entend par achèvement, la réalisation effective des opérations programmées ainsi que le paiement des dépenses engagées. Toute dépense réalisée au delà de cette date sera déclarée inéligible et ne pourra en aucun cas mobiliser des crédits Leader +.

Le Contrat de Pays

La négociation du Contrat de Pays Pyrénées-Méditerranée pour la période 2008/2013 est largement engagée et en cours de finalisation. Elle repose bien entendu, sur les 5 axes validés lors de l'assemblée générale du 7 /1/2008 : 1/ le maintien des outils d'animation du territoire (Conseil de Développement, Groupe d'Action Locale, Comité de Bassin d'Emploi, Coopération Transfrontalière, écologie & énergie...); 2/ la stratégie territoriale de gestion des ressources naturelles (eau, forêt, énergie et gestion concertée des espaces); 3/ La stratégie territoriale en faveur de l'emploi et de la formation; 4/ La cohésion et la solidarité territoriales; 5/ La mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Tourisme en Pays Pyrénées-Méditerranée.

De même, l'avenant financier 2008 a fait l'objet de discussions entre les partenaires financiers co-signataires du contrat. La programmation, bâtie sur une large consultation des acteurs locaux, est en cours d'examen par les services techniques concernés dans les collectivités territoriales, elle sera examinée par les responsables politiques dès le début du second trimestre 2008. La validation par les assemblées délibérantes est prévue au plus tard en Mai et la signature du contrat et de l'avenant financier devrait intervenir courant juin 2008.

Parallèlement, dès l'instant où une validation de principe est retenue sur le projet global 2008/2013, la concertation relative à l'élaboration de la programmation 2009 pourra être engagée. Aussi, les propositions de projets s'inscrivant dans la stratégie territoriale retenue et dont la mise en œuvre est prévue en 2009, sont d'ores et déjà les bienvenues. Pour ce faire l'équipe du pays se tient à disposition pour en prendre connaissance !

La coopération transfrontalière

Atelier Transfrontalier de l'Eau ...

Un nouvel interreg vient alimenter son cours !

De février 2002 à décembre 2006, Le SIVU du Tech, le Consorci Alba-Ter et le Pays Pyrénées-Méditerranée ont été les partenaires du projet « Atelier transfrontalier de l'eau ». Sur un budget total de 397 900€, 50% ont été financé par le fonds FEDER via le programme INTERREG IIIA. Ce projet, qui concerne deux fleuves et leurs bassins versants, le Tech (du côté français) et le Ter (du côté espagnol), a abordé diverses thématiques: échanges méthodologiques et technologiques, prévention des risques naturels, entretien et restauration des cours d'eau ... Ainsi il a été créé un atelier technique, basé sur la mise à disposition partielle des techniciens des organismes partenaires pour assurer et garantir un échange continu de connaissances, d'éléments techniques et méthodologiques au bénéfice conjoint des deux structures et ayant une incidence directe sur le territoire des bassins versants. En tant que chef de file, le Pays Pyrénées-Méditerranée a assuré le suivi administratif et apporté sa compétence en terme de gestion de projets transfrontaliers. A travers quatre axes d'intervention, des réalisations concrètes ont vu le jour: expositions itinérantes, glossaires technique bilingue, plaquette didactique sur l'entretien des cours d'eau, une vingtaines de chantiers expérimentaux... Du point de vue des partenaires le bilan de ce projet est très positif et constitue une réelle valeur ajoutée notamment grâce à la complémentarité des expériences et aux différentes méthodes d'approches. Ils ont donc décidé de repartir sur un nouvel INTERREG 4A, pour la période 2007/2013. Une première rencontre a eut lieu le 8 février 2008 à Céret. Déjà plusieurs axes de travail ont été identifiés, patrimoine naturel, SIG, cette fois-ci le « patrimoine lié à l'eau » sera plus largement abordé, le Pays mènera ainsi des actions concrètes dans ce dernier volet.

Dépôt des dossiers de demande de subvention INTERREG IVA France/Espagne/Andorre, c'est pour bientôt ... !

Le séminaire de lancement du programme aura lieu le 4 avril 2008 à Montpellier, ce sera le point de départ de l'appel à projet et il sera alors possible de déposer les dossiers de demande de subvention FEDER. Un comité de programmation est prévu cet été. Pour plus d'information et pour télécharger les documents :

Site de la préfecture de région Languedoc-Roussillon :

www.languedoc-roussillon.pref.gouv.fr/programmeseuropeens/proq2007_2013/interregionaux2007_2013coop.shtml

Site de l'autorité de gestion la Communauté de Travail des Pyrénées :

www.ctp.org



LES PROJETS : L'ACTUALITE

Economie - Emploi – Formation

Des outils au service des créateurs d'entreprise !

Attribution d'une aide forfaitaire à la création d'activité ou d'emploi en Pays Pyrénées-Méditerranée par l'entreprise Oeneo Bouchage

Vous êtes engagé dans une démarche de création d'entreprise sur le territoire du Pays Pyrénées-Méditerranée ? Un dispositif local et temporaire peut vous permettre de solliciter une aide financière destinée à donner à votre projet le complément nécessaire à sa viabilité économique dans la perspective de la création d'au moins un emploi. Cette aide financière, d'un montant maximum de 3000,00€ (en 2 fois) peut être versée, sous réserve de l'avis du comité de sélection, par l'entreprise OENEO BOUCHAGE, dans le cadre d'une convention de partenariat que cette entreprise a conclue avec l'Etat et le Pays Pyrénées-Méditerranée.

Pour tout renseignement téléphoner au Pays Pyrénées-Méditerranée 04.68.87.43.24

L'Airdie : financeur de projets dans les PO

L'association AIRDIE finance toute personne créant ou développant son entreprise ayant des difficultés pour obtenir un crédit bancaire (par manque de garantie ou d'apport personnel).

L'association intervient sur tous les secteurs d'activité et dispose de plusieurs possibilités d'intervention :

- financer directement le porteur de projet sous forme de crédit ou de prêt d'Etat à taux 0% (Eden)
- se porter garant sur le prêt bancaire
- prêter un véhicule et du matériel de marché pour tester l'activité

*Pour toute information, n'hésitez pas à contacter l'AIRDIE Pyrénées-Orientales située au 18 allée des Camélias à Perpignan.
Tel : 04 68 51 99 68. Site : www.airdie.org*

Des outils au service des associations !

Le Dispositif Local d'Accompagnement des P-O : un appui-conseil de proximité gratuit pour les associations

A qui s'adresse le DLA ?

- Vous êtes une association, vous avez des activités d'utilité sociale et au moins un salarié.
- Vous êtes une structure d'insertion par l'activité économique (entreprise d'insertion, association intermédiaire,...).
- Vous souhaitez consolider vos activités, maintenir les emplois que vous avez créés, perfectionner votre fonctionnement, améliorer votre gestion.
- Vous êtes notamment implanté sur le Pays Pyrénées-Méditerranée.

Renseignez-vous ! Le DLA, ce sont :

- des **savoir-faire** mis au service de votre structure,
- une **aide méthodologique** et stratégique,
- des actions d'appui adaptées à vos besoins,

- une prise en charge de la totalité du coût de ces actions d'accompagnement,
- un suivi des actions d'accompagnement

*Pour bénéficier du DLA, contactez l'équipe de Trait d'Union Accompagnement
18, allée des Camélias – 66000 PERPIGNAN
Tél : 06.14.95.27.48 ou Email : trait-union66@ouvaton.org*

Des permanences d'information sur la Validation des Acquis de l'Expérience à Céret :

Le Pays Pyrénées-Méditerranée accueille, dans ses locaux, les permanences du Point d'Information Conseil en VAE mis en place par la Région Languedoc-Roussillon.

*Contactez Cécile EGEE-DUBY, Conseillère en VAE
au 06.84.24.91.33 ou Email : picvae.egeeduby@oibdr.fr*

SIG

Dans le cadre du thème fédérateur « Utilisation de nouveaux savoir-faire et de nouvelles technologies » du programme LEADER 2000-2006, le Pays Pyrénées-Méditerranée a souhaité initier la mise en place d'un système d'information géographique à l'échelle du territoire. Suite à l'acquisition des outils et données de référence, l'enrichissement de la base de données a permis de réaliser diagnostics et analyses appuyant les actions du Pays (tourisme de terroir, schéma de randonnée, Pays d'Art et d'Histoire, Charte Forestière de Territoire, filière bois-énergie, ...).

Dans la continuité de ce travail, **une chargée de mission fraîchement intégrée à l'équipe doit faire l'inventaire et le catalogage des données existantes**, permettre leur exploitation par les chargés de missions du Pays Pyrénées-Méditerranée et organiser la mise en réseau des outils et des acteurs sur l'ensemble du territoire.

Habitat

Le Pays Pyrénées-Méditerranée, sous l'impulsion du Conseil Régional et du Conseil Général qui en sont d'ailleurs les cofinanciers, engage dès le mois prochain une étude pour la **définition d'une politique en matière d'habitat sur son territoire**.

Cette étude pour la définition d'une stratégie territoriale en matière d'habitat à l'échelle du Pays Pyrénées-Méditerranée repose sur un triptyque classique :

- Un état des lieux : Ce dernier doit être établi à l'échelle du Pays Pyrénées-Méditerranée et prendre en compte les différents micro-territoires des Albères et de la Côte Vermeille, des Aspres et du Vallespir. Il sera complété par la définition des enjeux et leur localisation. Un zoom sur chaque E.P.C.I. sera réalisé.
- Une analyse stratégique ;
- Un programme d'actions incluant les modalités de son suivi et de son évaluation.

L'objectif de ces travaux est de conduire les élus et leurs partenaires à mener une réflexion de fond sur l'habitat. L'animation de groupes de travail, le partage des connaissances et des avis seront primordiaux pour la réussite de cette réflexion.

Enfin, elle sera le support de négociation des outils financiers mobilisables pour la mise en œuvre du plan d'actions (OPAH, ORAC, ORIL...)



Culture, patrimoine et paysage

Le réseau Convivencia Passeport Pro

Issu d'un programme Interreg IIIA, Convivencia Passeport Pro a été mené par l'association toulousaine Le Chevreuille, la Fondation Societat i Cultural (FUSIC) de Barcelone et le Centre de Promotion de la Culture Populaire et Traditionnelle de Catalogne (CPCPTC). Le programme couvre une partie du territoire de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée : Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Catalogne et doit prendre fin à l'automne 2008.

Le projet orienté sur la mobilité transfrontalière des acteurs culturels avait pour objectifs :

- L'échange entre les acteurs culturels au niveau transfrontalier,
- La création d'un cadre durable de coopération (formation et mise en réseau),
- Une prospective sur les actions à mener dans la nouvelle phase des programmes européens.

Dans le cadre de ce programme, le Pays a participé aux **Journées techniques européennes** destinées aux acteurs culturels qui se sont tenues les 12 et 13 février derniers. Elles avaient pour objectifs :

- D'informer les opérateurs culturels des nouveaux programmes européens 2007/2013,
- D'analyser les enjeux de la coopération territoriale en matière culturelle à partir d'échanges d'expérience,
- De développer des stratégies communes de développement au niveau eurorégional,
- D'aider au montage de projets transfrontaliers.

L'inscription dans ce réseau permet au Pays de faire exister les acteurs culturels du territoire à un niveau territorial plus important.

Pour davantage d'informations :
Convivencia Passeport Pro : www.convivencia.info
Portail culturel de l'Eurorégion : www.euroregion-epm.org

Les bourses à la mobilité

- ❖ Espace européen et espace méditerranéen : www.cmettafund.org pour des individuels, de préférence pour faire venir des partenaires du Sud.
- ❖ Territoire national et européen : www.reseauenscene.fr pour des compagnies programmées hors de la région. Bourses pour des attachés de diffusion ou des programmeurs ambassadeurs de la Région.
- ❖ Mobilité transfrontalière : www.convivencia.info



Le Schéma de Développement Culturel

Pour bénéficier d'un accompagnement professionnel lors de l'élaboration de cette stratégie, le Pays a souhaité engager une formation-développement soutenue par l'ADEPFO. La formation a été acceptée par l'organisme financeur le 15 janvier dernier et la première rencontre entre les stagiaires se tiendra le **18 mars 2008** sous l'égide de **Malika Boudellal, ethno-muséographe**. La formation se déroulera sur une quinzaine de journées tout au long de l'année 2008 et sur l'ensemble du territoire. Périodiquement, le groupe de travail communiquera sur l'avancée et le contenu de ses réflexions.

Les stagiaires

Christian CAVALCA	Compagnie Maestro and co
Nadège DORANDEU	Foyer Rural de Prats-de-Mollo
Christian FERNANDEZ	Association Théâtre du Gecko
Henri FRANCES	Chemin du Fauvisme – Fondation Machado, Collioure
Aurélia GREIVELDINGER	Chargée de mission Culture / Patrimoine, PPM
Céline JIMENEZ	Chargée de mission Emploi / Formation, PPM
Claudine LAVAIL	Conseillère en BCA – Ethnologue - Conservatrice
Geneviève LE BOZEC	Présidente de l'École de Musique des Albères
Paul MACE	Directeur d'El Marbre-Cimp, Céret
Sophie MARILL	Office de Tourisme de Banyuls / Mer
Ludivine MARQUANT	Azimuth Productions
Isabelle MARTY	Ex. élue à la Culture, Palau-del Vidre
Christelle NAU	Médiatrice culturelle de Prats-de-Mollo
Stéphanie SCHORTZEN	Office Municipal de la Culture de Céret
Françoise ABENATAR	Compagnie Equinoxe

Vous souhaitez vous faire connaître et être associé à la démarche :
Contactez le Pays Pyrénées-Méditerranée au 04.68.87.43.24 ou
aurelia.g@payspyreneesmediterranee.org

Les savoir-faire patrimoniaux

Annoncé dans notre lettre précédente, une démarche en faveur des savoir-faire débute en ce mois de mars sur le territoire du Pays. Mathilde Ruinet, étudiante en Master Professionnel Valorisation et Médiation des Patrimoines à l'Université Paul Valéry de Montpellier finalise son cursus universitaire par ce stage. Elle sera encadrée par

les chargées de mission Culture / Patrimoine et Emploi / Formation du Pays et son travail sera suivi par un Comité Technique.

« C'est une bonne expérience pour ensuite s'insérer dans la vie professionnelle, d'ailleurs ce stage me permettra d'appréhender le métier d'agent culturel de développement du territoire »
Mathilde Ruinet

Elle va ainsi mener une étude de 5 mois pour

répertorier l'ensemble des **savoir-faire à valeur patrimoniale** sur le territoire et trouver des pistes de **valorisation économique**. Sa mission plus précisément est de réaliser un état des lieux des savoir-faire patrimoniaux. Ces savoir-faire concernent les techniques et les pratiques anciennes et contemporaines. L'objectif est de connaître leur répartition sur le territoire et d'identifier les outils existants de valorisation. A la suite de ce recensement, une campagne de rencontres des différents artisans sera lancée afin de proposer un projet fédérateur et une démarche de valorisation de leur activité.

Conscient de l'importance de ces savoir-faire dans l'affirmation des identités au niveau du territoire, le Pays Pyrénées-Méditerranée souhaite mettre en place des actions de conservation et de valorisation. La transmission de ces savoir-faire est essentielle et la préservation des différents métiers s'intègre tant dans l'économie locale que dans les politiques touristiques et patrimoniales.

Nous espérons beaucoup de ce travail qui devrait nous permettre de mieux connaître notre patrimoine et d'envisager des actions de soutien concrètes.

Vous souhaitez vous faire connaître et être associé à la démarche :
 Contactez le Pays Pyrénées-Méditerranée au 04.68.8.43.24 ou aurelia.g@payspyreneesmediterranee.org

Les visites guidées sur MP3

Depuis l'automne dernier, le **Réseau Culturel / Terre Catalane** mène sur le territoire une expérimentation accompagnée par le Pays sur 4 communes dont les sites patrimoniaux adhèrent au Réseau. Le projet comprend la création de visites audio téléchargeables sur supports MP3 à destination des sites pilotes et la diffusion de cette nouvelle offre territoriale sur Internet.

Pour expérimenter ce projet le thème de l'ethnologie et la frontière, a été sélectionné. Une thématique particulièrement pertinente qui s'articule avec la réalisation en 2007 d'une base de données audio et audio visuelles sur le patrimoine ethnologique et dont certains éléments (mémoire orale, interviews de spécialistes...) seront intégrés à la visite avec MP3.

Les sites ont été sélectionnés sur l'ensemble du territoire à la fois pour leur implication dans la réflexion et la mise en œuvre de nouvelles approches patrimoniales mais aussi pour leur représentativité thématique et géographique. Ainsi :

- **Prats-de-Mollo** situé en montagne sous influence pyrénéenne et sur la frontière avec l'Espagne, est positionné sur les traditions populaires (notamment la fête de l'ours) et la frontière ;
- **Arlès-sur-Tech** sur le versant sud du Canigou possède l'un des monastères majeurs du territoire au cœur de l'organisation territoriale et de l'exploitation des ressources naturelles, sera orienté sur les traditions religieuses et le patrimoine minier ;
- **Argelès-sur-Mer**, sur les traditions rurales des Albères, massif frontalier de moyenne montagne sous influence méditerranéenne, avec notamment les cultures en terrasse et la suberaie ;
- **Collioure**, ancien port de pêche installé sur la côte rocheuse au bord de la Méditerranée, reconnu pour ses conserveries d'anchois traditionnelles, sera doté d'une visite présentant le patrimoine maritime.

Parallèlement à l'expérimentation, le Pays Pyrénées-Méditerranée souhaite initier une extension du projet à d'autres acteurs du territoire qu'ils soient culturels, touristiques mais également de tout autre secteur économique qui souhaiterait s'inscrire dans la démarche.

Vous souhaitez vous faire connaître et être associé à la démarche :
 Contactez le Pays Pyrénées-Méditerranée au 04.68.87.43.24 ou aurelia.g@payspyreneesmediterranee.org

Les écoles de musique

Nous vous avons également présenté au mois de décembre dernier, le **DLA** (Dispositif Local d'Accompagnement), un programme mis gratuitement à la disposition des associations employeurs pour faire le point sur leur fonctionnement. Plusieurs écoles sont intéressées par la démarche et à ce jour les écoles de Thuir et de Fourques ont intégré le dispositif.

Pour en savoir + sur le DLA, voir page 3

Environnement et énergies

Espace Info Energie

Le Pays Pyrénées-Méditerranée a mis en place des permanences Espace Info Energie **tous les premiers jeudis de chaque mois**, en partenariat avec le Conseil Général des Pyrénées-Orientales et avec le soutien de l'ADEME, de la Région et de l'Europe.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec un conseiller énergie, qui répond à vos questions sur les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie : les techniques, les financements. Si vous envisagez de construire ou rénover votre habitat, il pourra vous guider dans votre choix et améliorer la qualité de votre projet.

Pour prendre rendez-vous,
 Contactez le Pays Pyrénées-Méditerranée au 04.68.87.43.24.

Diagnostic énergétique de territoire

En 2008, le Pays Pyrénées-Méditerranée débutera son diagnostic énergétique de territoire. Ce diagnostic permettra d'avoir une idée précise de l'impact des activités du territoire sur l'environnement. Il permettra d'identifier des pistes d'amélioration.

Sa réalisation sera assurée par un cabinet d'études, et nécessitera l'implication de chaque acteur du territoire pour optimiser la collecte d'information concernant les consommations d'électricité, d'énergie fossile, mais aussi la production d'énergie d'origine renouvelable.

Agenda 21

Depuis la fin de l'année 2006, le Pays Pyrénées-Méditerranée a sollicité les acteurs du territoire pour leur permettre de s'exprimer pour définir les enjeux stratégiques répondant aux besoins locaux permettant de structurer la stratégie territoriale 2007/2013 ainsi que la stratégie Leader 2007/2013, qui sont les deux moteurs programmatiques pour les projets du territoire.

Cette démarche ascendante a été fructueuse et afin de féliciter l'ensemble des acteurs de cette réflexion, le Pays Pyrénées-Méditerranée souhaite qualifier l'ensemble des objectifs ainsi identifiés dans le cadre d'un appel à reconnaissance du Ministère de l'Environnement, du Développement et de l'Aménagement Durable, en tant que stratégie territoriale de développement durable ou Agenda 21.

Dans ce sens, un questionnaire sera mis en ligne durant le mois d'avril sur le site du Pays Pyrénées-Méditerranée et diffusé à l'ensemble des participants de la semaine du développement durable. Ce questionnaire aura pour objet de faire le point avec les habitants ou acteurs du développement du territoire sur les enjeux et pistes d'actions définies afin de compléter l'ensemble des propositions déjà identifiées.

Pour avoir plus d'informations,
 Contactez le Pays Pyrénées-Méditerranée au 04.68.87.43.24.





Depuis plusieurs années le Syndicat Intercommunal de Gestion et d'Aménagement du Tech (SIGA), chargé de la gestion et de l'aménagement des cours d'eau de la vallée du Tech et des Albères, a engagé une réflexion sur la stratégie de gestion des eaux à l'échelle du bassin versant*. Cette démarche aboutit aujourd'hui à la mise en place d'un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) dont l'arrêté de périmètre a été validé par le Préfet de département le 12 Décembre 2007. Cet outil est destiné à créer une dynamique locale autour des questions liées à l'eau.



Une directive européenne (23 octobre 2000) impose de retrouver le « bon état des eaux » sur l'ensemble du territoire français d'ici 2015. Le SAGE constitue une réponse complète pour atteindre cet

objectif.

De par sa portée réglementaire, il servira à terme de document de référence pour l'aménagement prospectif du territoire et la gestion des eaux. 42 communes du Pays Pyrénées-Méditerranée ont adhéré à ce projet.

La CLE ou Commission Locale de l'Eau composée d'élus, d'usagers de la ressource et de représentants des administrations sera chargée d'élaborer ce document. Une animatrice, Morgane Thieux, a été recrutée par le SIGA afin d'assurer le montage technique et administratif du SAGE. Elle vient rejoindre une équipe de 5 personnes travaillant notamment sur la qualité et la quantité de la ressource, les risques inondations, Natura 2000 et l'entretien des cours d'eau dans le cadre du contrat de rivière.

Un bassin versant correspond à une portion de territoire dont les eaux s'écoulent toutes vers le même exutoire.*

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre :
 SIGA du Tech - 04.68.87.08.78 ou sivu.sage.tech@wanado.fr
 site web : <http://www.vallee-du-tech.com/>

